

RÉACTION À LA 2^e LETTRE DE MGR PRENDERGAST À MÈRE PAUL-MARIE



Sylvie Payeur-
Raynauld

Le ton du Commissaire pontifical dans les lettres qu'il adresse à Mère Paul-Marie nous laisse très mal à l'aise: «Fille bien-aimée dans le Christ», etc.; aux fleurs se mêlent des exigences équivalant à la mise à mort de la Communauté...

Ainsi, Mgr Prendergast écrit à notre Fondatrice: «Je vous tiens en haute estime» et «Ma joie sera un jour de voir l'Église de Jésus-Christ reconnaître le charisme qui a été transmis aux Fils de Marie par vous qui avez été un instrument de Dieu.»

Que penser, par contre, du fait que peu après sa première visite à Mère Paul-Marie à Lac-Étchemin, en 2003, il déclarait à une de ses diocésaines qui venait de lui dire avoir vécu des moments de Ciel lors d'une retraite à Spiri-Maria: «Surtout, ne retournez pas là-bas!» Même en sachant cela, Mère Paul-Marie a demandé à Soeur Chantal, qui faisait pour notre journal un reportage sur la visite du Commissaire pontifical à Spiri-Maria: «Sois bienveillante pour le Commissaire.»

Et lors des visites subséquentes, il a continué à être bien accueilli malgré la mission dont il était chargé et dont le but n'échappait pas aux Dirigeants et aux Supérieurs de la Communauté des Fils de Marie.

La spiritualité ignatienne

Mgr Prendergast cite un principe ignatien qui lui tient à coeur: présumer «que la bonne volonté est toujours présente chez l'interlocuteur», principe qui selon lui aurait été lésé par mes commentaires à la lettre qu'il adressait à Mère Paul-Marie le 25 avril 2005.

Nous ne doutons pas de la bonne volonté des Autorités religieuses qui se liguent en ce moment contre l'Oeuvre mariale, mais de leur compréhension de cette Oeuvre que Dieu dirige constamment en donnant à notre Fondatrice des ordres qui ne sauraient être discutés.

Notre-Seigneur avait prévenu Ses apôtres que ceux qui les persécuteraient croiraient rendre un culte à Dieu (cf. Jn 16, 2). C'est bien le motif qui a poussé Saul à persécuter les premiers chrétiens jusqu'à ce qu'il soit interpellé par le Christ sur le chemin de Damas. – «Quand une Oeuvre est authentique, disait saint Maximilien Kolbe, il faut qu'elle soit persécutée, même par les bons.»

Pour le moment, notre ligne de conduite devrait être celle de la charité qui s'efforce de pardonner, comme nous y exhortait notre Fondatrice lors du triduum des 27-29 mai 2005 à Spiri-Maria:

«Un excellent moyen, très puissant pour traverser cette période de lourdes perturbations (...), c'est, entre Dieu et chacun, la promesse de tout offrir pour le Pape, les cardinaux, les évêques et les prêtres en devenant des "anges du sacerdoce". Qu'en pensez-vous? Vous êtes libres! N'est-ce pas sublime de nous offrir en victimes pour ceux qui nous frappent? C'est le sublime pardon qui nous imprègne des rayons les plus purs de l'Amour.»

Pour en revenir à saint Ignace – qui, dans les premières années de son apostolat, a été suspecté d'hérésie et arrêté par l'Inquisition –, ce que je retiens surtout de lui, c'est le cheminement qui l'a conduit au «discernement des esprits»: homme de guerre, il a été blessé au combat et, pendant sa convalescence, comme on ne pouvait lui apporter les romans de chevalerie dont il était friand, il a lu deux livres sur la vie de Jésus et des saints. Puis, s'étudiant, il a réalisé combien il se sentait heureux et avait le désir d'être vertueux à la suite de cette lecture, alors qu'après avoir lu ses romans de chevalerie il se sentait plutôt mécontent. Il décide de choisir désormais les pensées qui lui donnent la joie, signe qu'elles sont animées par l'Esprit de Dieu.

Tout comme saint Ignace, nous pouvons recourir à ce discernement pour tenter de découvrir la volonté de Dieu sur nous et ensuite suivre notre conscience. Nous devons obéir à l'Autorité, certes, mais, lorsque l'Autorité exige de nous des choses contraires à ce que Dieu nous demande, dans le contexte actuel, il nous faut «obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes» (Ac 4, 19), comme l'a dit saint Pierre.

Au service de la vérité

Mgr Prendergast écrit à Mère Paul-Marie: «On retrouve chez [Mme Payeur-Raynauld] une volonté de défendre "à tout prix" l'oeuvre que vous avez fondée contre qui que ce soit qui oserait remettre quoi que ce soit en question. Cela au point même de sacrifier la vérité.»

Une juste cause a le droit d'avoir ses défenseurs. Cela est donc vrai pour l'Armée de Marie où, par le passé et dans la tourmente actuelle, de nombreux défenseurs se sont levés pour témoigner en faveur de cette Oeuvre malmenée sur tant de fronts.

Si «remettre en question», comme l'écrit Mgr Prendergast, signifie accuser l'Oeuvre injustement – comme l'ont fait tant de personnes –, alors il est de notre devoir de rétablir les faits le plus charitablement possible, cela afin de faire triompher la vérité, non de la sacrifier.

Je m'étonne que Mgr Prendergast voie dans mes écrits des entorses à la vérité, alors qu'au contraire je m'efforce d'être très fidèle à l'histoire complexe de l'Armée de Marie.

Notre compréhension de l'Église

Le Commissaire pontifical écrit: «Il faut purifier les Fils de Marie ainsi que les membres laïcs de certaines scories pour les emmener ensemble à une plus grande compréhension de l'Église et de son mystère. En ce moment cette compréhension de l'Église et de son mystère est bien pauvre.»

La *Nouvelle encyclopédie catholique* Théo cite cette histoire pour expliquer les différences d'interprétation:

«NUL HOMME NE PEUT TOUT SAVOIR

«Vous n'aurez jamais deux interprétations similaires des commandements. On raconte – dans certains milieux juifs – que Moïse, assistant au paradis à un cours sur la Loi donné par le rabbi Quiha, découvrit des choses toutes nouvelles pour lui...

«Se tournant vers Dieu, il lui dit: “Seigneur, comment cette chose est-elle possible? Je ne reconnais pas la Loi que tu m’as donnée, est-ce une Loi nouvelle?”

«“Il y a cinquante portes de la connaissance, je t’en ai ouvert 49 mais la dernière t’est fermée car nul homme, fut-il Moïse, mon fils, ne peut tout savoir. La Loi que tu connais a 1000 sens que tu ne connais pas et que d’autres au cours des siècles connaîtront.”» (P. 599)

Après la Pentecôte, l'Esprit de Dieu a continué à souffler sur l'Église et à instruire des âmes choisies en leur donnant de nouvelles connaissances. Ces connaissances pouvaient certainement paraître des «scories» à bon nombre de croyants, alors qu'elles faisaient partie de l'héritage que Dieu voulait transmettre à Son peuple et qui étaient essentielles à son cheminement.

«Le don des charismes dans son exercice, écrit Mgr Prendergast, est toujours soumis au charisme de l'Autorité.» De tout temps, les prophètes, à l'instar de notre Fondatrice, étaient soumis aux exigences du Ciel dont ils suivaient les directives qui contrecarraient souvent les plans des Autorités de la terre, même religieuses.

Le devoir d'informer

Mgr Prendergast prend ombrage du fait que nous rendons publics les documents et agissements de l'Autorité à l'endroit de l'Armée de Marie. Personne n'a le droit de museler une Oeuvre qui veut, dans la charité et la vérité, faire la lumière et rétablir les faits lorsqu'ils ont été faussés. C'est le devoir des médias d'information – dont font partie notre journal *Le Royaume* et le site Web de la Communauté de la Dame – de renseigner le public

en présentant la vérité.

«Une Oeuvre divine aux mystiques secrets»

Le 4 août 2003, à la suite de la première visite de Mgr Prendergast à Lac-Etchemin, Mère Paul-Marie écrivait ceci qui était publié dans *Le Royaume*, n° 162, p. 12:

«Avec le recul du temps, quand les passions seront tombées, l'Église pourra se prononcer. Nous sommes déjà jugés par l'esprit de ce monde qui, ayant pénétré jusqu'en de hauts paliers religieux, s'est empressé de vouloir supprimer et inhumer une Oeuvre divine aux mystiques secrets. L'Oeuvre eschatologique annoncée par saint Jean, guidée par Marie, selon la Sagesse du Père, n'a rien de commun avec la sagesse d'ici-bas.»

Mère Paul-Marie connaissait déjà l'issue du mandat du Commissaire pontifical auprès des Fils de Marie. Il n'est pas donné à tous de saisir les «mystiques secrets» que renferme une Oeuvre voulue par Dieu.

Le 12 juin 2005

Sylvie Payeur-Raynauld